



- Modules photovoltaïques
- Local technique (transformateur, Compteur, onduleurs, etc.)
- Zone évitée par mesure ERC
- Clôtures périphériques du projet
- Zone réservée pour la bâche Incendie souple (en fonction des Prescriptions potentielles du SDIS)
- Accès site

Ce calepinage n'est pas définitif, il pourra faire l'objet de modifications, notamment en fonction des prescriptions SDIS



ANNEXE 4

PLAN DE PROJET

Calepinage de la centrale



- Implantation projet
- Tracé ligne de liaison
- Poste HTA/BT

La centrale sera raccordée en piquage sur une ligne HTA du réseau Enedis. La liaison de raccordement, d'environ 1,1 km, sera réalisée en souterrain et suivra majoritairement les voies existantes.

Les impacts attendus sont essentiellement temporaires (tranchées, perturbation des sols et des usages). Le choix d'un tracé le long des voiries permet de limiter les incidences sur les milieux naturels.

Ce schéma reste indicatif et pourra évoluer lors de la demande de raccordement auprès d'Enedis. Une attention particulière sera portée à la limitation des impacts en cas d'évolution du tracé, en évitant autant que possible les terrains agricoles et naturels.



ANNEXE 4

PLAN DE PROJET

Raccordement
prévu